



## PRIX DOCTORAL 2022

### CHAIRE UNESCO ALIMENTATIONS DU MONDE

#### APPEL A CANDIDATURES POUR DES THESES SOUTENUES EN 2019 OU 2020

Au printemps 2011, Montpellier SupAgro a créé une Chaire en alimentations du monde, labellisée par l'UNESCO, en partenariat avec les institutions d'Agropolis International. Cette Chaire est aujourd'hui placée sous la co-tutelle de Montpellier SupAgro et du Cirad. Son objectif est d'accroître et de diffuser les connaissances théoriques et empiriques sur les systèmes alimentaires dans le monde, sur leur diversité, leurs dynamiques et leurs impacts sur les humains et l'environnement, dans un objectif de développement durable. Elle vise au décloisonnement des savoirs et des publics visés.

Pour cela, la Chaire réalise trois types d'activités :

- la **formation**, pour donner de l'ampleur à notre réseau de partage de convictions, vis-à-vis d'un jeune public notamment ;
- la **coordination** de programmes de recherche multidisciplinaires, notamment sur la thématique des systèmes alimentaires urbains durables ;
- le **dialogue sciences-société** comme un moyen d'informer la décision publique et d'orienter les problématiques de recherche en fonction des préoccupations des différents acteurs du changement.

[www.chaireunesco-adm.com](http://www.chaireunesco-adm.com)

Dans ce cadre, la Chaire UNESCO Alimentations du monde offre un prix d'un montant de 2 000 euros pour récompenser des thèses soutenues en 2019 ou 2020, de grande qualité scientifique, et présentant un réel intérêt pour la progression de la connaissance, des approches ou des méthodes relatives aux problématiques de la durabilité des systèmes alimentaires.

## Modalités d'attribution du prix

- le prix est attribué à un/e candidat/e de toute nationalité, ayant soutenu sa thèse dans une école doctorale française entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2020 ;
- les thèses peuvent relever des différentes disciplines couvertes par la Chaire : sciences économiques, sociales et de gestion, géographie, droit et sciences politiques, sciences de l'ingénieur, sciences médicales, sciences de la nature, nutrition, génie des procédés, sciences des aliments ;
- le sujet de recherche traité dans la thèse doit concerner l'un ou plusieurs des enjeux environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires, culturels, hédoniques de l'alimentation.

## Dossier de candidature

- CV du/de la candidat/e
- Note de 4 pages (maximum) montrant l'intérêt des résultats de la recherche face aux enjeux de durabilité
- Rapports des évaluateurs de la thèse
- Rapport du président du jury de thèse
- Résumé de la thèse
- 1 exemplaire de la thèse en fichier électronique

Dossier à adresser uniquement par messagerie électronique  
avant le **03 octobre 2021** à :

[helene.lancon@supagro.fr](mailto:helene.lancon@supagro.fr)

Un jury pluridisciplinaire examinera les dossiers de candidature entre septembre et décembre 2021. Les trois meilleurs/res candidats/es seront invité/es à fournir une vidéo de 5 minutes présentant les enjeux de la thèse, les résultats obtenus et leur intérêt ; ainsi qu'un résumé de 4 pages en forme de *policy brief* (suivant le modèle de la série des SoWhat ? publiés par la Chaire).

Le/la lauréat/e sera invité/e à venir recevoir officiellement son prix lors du colloque annuel de la Chaire le 04 février 2022 à Montpellier.

Avec le soutien de :

